

Réflexions de Salah Hannachi sur « La Tunisie en Afrique »

L'Afrique est souvent décrite aujourd'hui par beaucoup d'observateurs et d'opérateurs commerciaux et industriels comme étant le marché du 21^{ème} siècle. Ils signalent un taux de croissance économique moyen de 4%, tout en signalant une grande diversité au niveau des taux de croissance et de développement et au niveau des régions. Certains pays comme l'Éthiopie, le Kenya, la Côte d'Ivoire enregistrent des taux de croissance encore plus remarquables. D'autres enregistrent des résultats beaucoup moins probants.

Ils signalent aussi que ces taux de croissance sont tirés par les activités économiques et commerciales et non par la rente des ressources naturelles. De même signalent-ils que cette dynamique qui a prévalu tout au long des dernières années a donné naissance à une classe moyenne importante créant ainsi d'importantes opportunités d'investissements directs domestiques et étrangers. L'Afrique attire aujourd'hui d'importants investissements des USA, de la Russie, de la France, de la Chine, de la Turquie, etc.

De même y-a-t-il lieu de signaler en particulier l'activisme nouveau remarqué du Maroc.

I. Présence de la Tunisie en Afrique

L'un des premiers pays à obtenir son indépendance, la Tunisie, a pratiqué une diplomatie africaine active pionnière dès le lendemain de son indépendance en 1956. Cette diplomatie avait pris la forme d'une participation active aux opérations onusiennes de maintien de la paix, de leadership aux Nations Unies à New York, etc. Elle avait aussi une dimension économique qui avait pris la forme de l'ouverture dans certains pays de banques mixtes, d'agences de logement, etc.

Cet activisme même s'il s'est sensiblement ralenti- Le Maroc est aujourd'hui beaucoup plus actif, surtout dans certains secteurs comme le secteur bancaire - lui a cependant permis de construire un capital de bonne volonté, d'image et d'échanges durables encore importants avec l'ensemble de tous les pays du Continent.

Aujourd'hui, nous vivons un regain d'intérêt. Les bureaux d'études ont une bonne présence et sont actifs. Les entreprises de bâtiment et de travaux publics remportent des contrats importants. Elles réalisent à la satisfaction des pays donneurs d'ordre des projets d'infrastructure, de logements sociaux, d'hôpitaux, de ports et d'aéroports, de radios nationales, etc. STEG International est devenu rapidement un opérateur dynamique, visible et respecté sur le marché africain, dans l'installation de systèmes et

de réseaux électriques. Cela a encouragé la SONEDE, l'ONAS, à essayer de faire de même.

Même dans le secteur financier, il commence à y avoir une présence remarquée, comme celle d'AfricInvest, d'Amen Bank, etc. Des sociétés de service, en particulier dans l'informatique, orientent leurs activités principalement vers le marché africain. Quelques universités privées tunisiennes mènent annuellement des campagnes de recrutement d'étudiants de l'Afrique Sud Saharienne. Après la fin de leurs études et le retour à leurs pays d'origine, ces étudiants gardent une sympathie et une orientation naturelles pour la Tunisie. De même la Tunisie reçoit un nombre de plus en plus important de patients de pays africains comme le Burkina Faso, la Mauritanie, la Libye, etc.

II. Concurrence en Afrique

L'Afrique a toujours été convoitée pour les ressources naturelles dont elle est richement dotée. L'Afrique est en voie de devenir aussi un acteur majeur dans le secteur de l'énergie. Elle vit actuellement une grande compétition entre les grandes puissances pour ces ressources.

La présence de la Chine en Afrique en particulier, et ses échanges avec le Continent, surtout en ressources naturelles, sont perçus comme un défi majeur par beaucoup de pays occidentaux et industrialisés. De même, son projet ambitieux « BRI » (Belt and Road Initiative, Initiative Route et Ceinture) d'intervention dans les projets d'infrastructure est perçu comme un grand défi par les pays occidentaux et industrialisés. Le projet BRI est d'autant plus redoutable et redouté qu'il est accompagné par des offres de financement que les pays occidentaux dans l'état actuel de leurs finances ne sont pas en mesure d'offrir. Il soulève une grande polémique. La Chine est accusée en particulier de pratiquer « une diplomatie de piège de l'endettement » (« Debt Trap Diplomacy »), c'est-à-dire de prendre en otage certains pays participants, en particulier des pays africains, en les conduisant à accepter des projets d'infrastructure et s'endetter largement au-delà de leurs capacités d'endettement.

L'intervention de la Chine dans le secteur des infrastructures par le projet BRI représente aussi un défi important pour les opérateurs tunisiens qui sont actifs dans ce secteur. Dans le secteur des services et des bureaux d'études où ils sont fortement présents, les opérateurs tunisiens confrontent une concurrence qui vient des opérateurs nord américains et européens, en particulier des opérateurs français.

Dans cette concurrence, les opérateurs français ont un avantage important d'accès aux bases et aux archives de données. Cet avantage est d'autant plus significatif que suite aux sécheresses sévères de la fin des années 80 dans certains pays africains, les bureaux français installés dans ces pays ont quitté et rapatriés avec eux ces bases et ces archives de données. Ces données sont essentielles aux études d'aménagement de territoire, de projets de routes et d'autres infrastructures, d'ouvrages hydrauliques, de projets d'accès à l'eau ou à l'énergie, de projets de mines, etc.*

Dans ces secteurs, le non accès à ces données constitue un handicap majeur. C'est peut-être ce qui explique la moindre performance de la SONEDE International par comparaison à STEG International qui dépend moins de ces données.

III. Recommandations

Les recommandations portent sur les points suivants.

A. Vision

La présence de la Tunisie est aujourd'hui laissée à l'initiative des opérateurs privés. Elle doit être soutenue par une vision stratégique élaborée en un PPPC, Partenariat Public Privé Civil, qui s'appuie sur une analyse SWOT pour l'intervention de la Tunisie au niveau du continent. Cette analyse SWOT générale doit être ensuite déclinée en :

1. SWOT Sectoriel : la santé, l'énergie, l'eau, l'informatique, l'industrie pharmaceutique, l'infrastructure,
2. SWOT Régional et pays : l'Afrique de l'Ouest (Sénégal, ...), l'Afrique Australe (l'Afrique du Sud,...), l'Afrique de l'Est (Djibouti, ...), l'Afrique Centrale, le Maghreb,
3. SWOT Triangulation (Chine, Japon, Canada, Europe, USA, ...)

La mise en vigueur de cette vision et l'opérationnalisation des éléments de l'analyse SWOT doivent jouir d'un appui politique et diplomatique au plus haut niveau.

B. Soutien Diplomatique

La nomination d'un secrétaire d'Etat Chargé de la Diplomatie Economique devrait aider à mettre en place une nouvelle culture et de nouveaux réflexes diplomatiques. Les réflexes de la diplomatie tunisienne acquis durant les années suivant l'indépendance donnaient l'importance voire la priorité à la consolidation de l'indépendance nationale, aux questions de soutien aux luttes pour l'indépendance en Algérie, en Afrique et au Moyen Orient, de règlement des conflits et autres questions sécuritaires et onusiennes. Aujourd'hui la diplomatie tunisienne, les diplomates tunisiens dans les chancelleries à

l'étranger doivent se mettre au service du secteur privé et à l'appui des objectifs commerciaux et économiques du pays.

C. Soutien technique

La question du handicap venant de la difficulté de l'accès aux bases et aux archives de données suggère de :

- a) Encourager les bureaux d'étude tunisiens de travailler en consortium et à consolider, à capitaliser et à mettre en partage les données obtenues au cours de la réalisation de leurs études et de leurs projets respectifs,
- b) Etablir dans le cadre de l'UTICA, de Conect, du Conseil d'Affaires Tunisie-Afrique, de l'APII, de la FIPA, etc. des moyens logistiques, des plateformes et des bases de données partagées
- c) Demander aux institutions continentales et multilatérales telles que la BAD, la CEA, le PNUD, l'ONUDI, etc. d'œuvrer dans le cadre de l'Agenda 2063, l'Agenda 2030 des Nations Unies, de la COP 21, à établir des archives, des bases de données, des plateformes continentales, etc. utiles et accessibles aux opérateurs économiques privés.

D. Soutien institutionnel

Il y a déjà un Conseil d'Affaires Tunisie-Afrique. Il organise des rencontres, des missions, et des mises en relations Tunisie-Afrique. Il y a lieu de le consolider et de le compléter et de le doter d'instruments et de moyens appropriés.

E. Soutien Financier

La Tunisie doit veiller à établir des instruments financiers nationaux et régionaux facilitant aux bureaux d'études tunisiens, maghrébins et africains l'intervention et le partenariat dans les appels d'offre et la réalisation des projets dans les continents.

F. Triangulation

Le pouvoir d'achat de beaucoup de pays africains pour les infrastructures s'est nettement amélioré suite aux nouvelles découvertes de pétrole et aux années successives de bonne croissance. Tous les pays africains ressentent des besoins importants d'infrastructure. Beaucoup en ont aujourd'hui le pouvoir d'achat. De leur côté, les pays pourvoyeurs d'infrastructure sont en grande compétition et renforcent chacun ses positions pour ce marché. Le Japon, par exemple, face au projet BRI chinois

est en train de promouvoir le concept de « Smart Infrastructure », « Smart City », etc. Il met aussi à contribution le sommet TICAD (Tokyo International Conference on African Development), pour enlever sa part du marché. Il en est de même de la Chine, France, du Royaume Uni, du Canada, de la Turquie, etc.

Les entreprises tunisiennes doivent s'inscrire dans ces stratégies. La coopération et les partenariats triangulaires avec ces pays peuvent les aider à préserver leurs positions dans le secteur des infrastructures et dans les agendas de développement de l'Afrique.

G. Mise à contribution de la présence d'étudiants africains en Tunisie

Les entreprises africaines, tunisiennes et autres, le Conseil d'Affaires Tunisie-Afrique, les instances de promotion publiques et privées, telles que l'UTICA, l'APII, la FIPA, devraient faire plus grand et meilleur cas de la présence des étudiants des autres pays africains en Tunisie et des étudiants tunisiens en Afrique, en Europe et ailleurs, par des stages, des internats d'affaires, des startups, etc.

De même devrait-il explorer les jeunes entrepreneurs et startuppeurs tunisiens à passer des stages, des internats et des séjours, à s'installer en Afrique.

L'Afrique pourrait être aujourd'hui pour la Tunisie ce que l'Amérique fut pour l'Europe, pour l'Italie, pour l'Irlande, pour l'Allemagne, pour la Chine au 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècle, en particulier de 1880 à 1920, le continent des opportunités.

L'ATCT devrait mettre à jour sa mission, ses voies et ses moyens à la lumière de ces défis, de ces opportunités et de ces objectifs.

Salah Hannachi le 15 février 2015